

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
Le mercredi 1^{er} juin 2022 à 18 h (après l'assemblée des délégués)
Téléconférence Zoom

- 1. Adoption de l'ordre du jour:** France Bourassa, appuyée par Marc Vézina, propose

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ

- 2. Approbation des procès-verbaux:** Catherine Murray, appuyée par Josie Arcobelli, propose

QUE les procès-verbaux des assemblées générales suivantes soient approuvés

- a) AGA du 2 juin 2021
- b) AGE du 29 septembre 2021
- c) AGE du 31 janvier 2022

ADOPTÉ

- 3. Rapport du président:** Matt Wilson a présenté son rapport et remercie toutes les personnes présentes pour leur participation. Il remercie également les membres de l'équipe de négociations pour leur travail tout au long de l'année.

- 4. Rapports des conseillères syndicales:** Ann Granger et Pasquale Machado ont présenté leur rapport respectif.

- 5. Rapports des comités:**

CPE: Matt Wilson a présenté le rapport au nom de Marie-Pier Michaud.

CPCBP: Matt Wilson a présenté le rapport.

CCP: Jennifer Baltuonis a présenté le rapport en indiquant les points saillants suivants.

- a) Fonds des nouveaux enseignants 2022-2023- pour l'année scolaire 2022-2023
Erica Laomthe, appuyée par Nadine Emond, propose

ATTENDU QU'UN montant de 40 000,00 \$ du fonds de prévoyance du CCP avait été transféré au Fonds des nouveaux enseignants pour l'année scolaire 2021-2022,

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'UN montant de 40 000,00 \$ soit transféré du fonds de prévoyance du CCP au Fonds des nouveaux enseignants. Le Fonds des nouveaux enseignants sera attribué selon les besoins durant l'année scolaire.

ADOPTÉ (92 % en faveur)

- b) **Financement des projets particuliers pour 2022-2023 - Pour l'année scolaire 2022-2023**
Layla Barroca, appuyée par Kathleen Gardner, propose

ATTENDU QU'UN montant de 100 000,00 \$ du fonds de prévoyance du CCP avait été transféré au Fonds pour projets particuliers pour l'année scolaire 2021-2022,

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'UN montant de 100 000 \$ soit transféré du fonds de prévoyance du CCP pour le financement des projets particuliers. **ADOPTÉ (100 % en faveur)**

FINANCE ET BUDGET: Tracy Bieszez a présenté le rapport.

- 6. Budget du SEP et cotisations pour 2022-2023:** Tracy Bieszez a présenté le budget incluant les changements proposés.
- 7. Rapport de l'auditeur:** Tracy Bieszez a présenté le rapport de l'auditeur pour l'année fiscale 2020-2021.
- 8. Motions de finance et budget:** Tracy Bieszez a présenté les motions.
- a) Cotisations au SEP pour l'année scolaire 2022-2023
Catherine Murray, appuyée par Josie Arcobelli, propose

ATTENDU QUE, en 2007, à l'assemblée annuelle générale du Syndicat des enseignants de Pearson, une motion a été adoptée selon laquelle, à partir de la première paie de toute année scolaire subséquente, le pourcentage d'augmentation des cotisations syndicales soit équivalente au pourcentage de l'augmentation du salaire selon l'échelon de l'échelle de traitement de l'enseignante ou de l'enseignant qui s'appliquait pour l'année précédente, et

ATTENDU QU'il y a eu une augmentation salariale différentielle pour chacun des échelons de l'échelle de traitement au 141^e jour de travail pour l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU QUE l'exécutif du SEP estime que toute augmentation des cotisations devrait être appliquée le plus équitablement possible;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la structure des cotisations suivante soit approuvée pour l'année scolaire 2022-2023 :

- i. La cotisation au SEP pour l'année 2022-2023 est fixée à 461,24 \$ par enseignante ou enseignant ou 17,74 \$ par paie, et 5,00 \$ de cette cotisation seront déposés au Fonds de prévoyance du SEP;
- ii. La cotisation au SEP pour le personnel à temps partiel doit correspondre à une partie de la pleine cotisation, proportionnelle au travail;
- iii. La cotisation au SEP pour les enseignantes et enseignants en congé sabbatique à traitement différé doit correspondre à la partie de la cotisation proportionnelle au traitement;

iv. La cotisation au SEP pour les suppléantes et suppléants occasionnels et pour les enseignantes et enseignants de la formation continue à taux horaire doit correspondre à 0,6 % du traitement, jusqu'à concurrence de la pleine cotisation.

ADOPTÉ (91 % en faveur)

b) Budget du SEP 2022-2023

Kathleen Gardner, appuyée par Theresa Bingham, propose

QUE le budget pour 2022-2023 soit approuvé.

ADOPTÉ (100 % en faveur)

c) Rapport de l'auditeur

Marguerite Prince, appuyée par Kathleen Gardner, propose

QUE le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 juillet 2021 soit reçu.

ADOPTÉ (100 % en faveur)

d) Embauche de l'auditeur indépendant

Jonathan Keane, appuyé par Theresa Bingham, propose

QUE les services de l'auditeur indépendant de la firme Amstutz Inc. soient retenus par le Syndicat des enseignants de Pearson pour l'exercice financier 2021-2022

ADOPTÉ (100 % en faveur)

e) Frais de déplacement

Johanne Dion, appuyée par Marc Vézina, propose

ATTENDU QUE le taux pour les allocations automobile publié sur le site Web de l'Agence du revenu du Canada est de 0,61 \$ /km pour les 5 000 premiers kilomètres parcourus en 2022;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le taux pour frais de déplacement du SEP demeure inchangé à 0,61 \$/km pour l'année scolaire 2022-2023.

ADOPTÉ (98 % en faveur)

9. Cotisations à l'APEQ pour 2022-2023: Tracy Bieszez a présenté la motion.

Josie Arcobelli, appuyée par Marguerite Prince, propose

ATTENDU QUE, la cotisation à l'APEQ pour l'année scolaire 2022-2023 sera augmentée à 477,00 \$;

ATTENDU QUE l'augmentation de la cotisation découle d'une recommandation du comité de finances et budget de l'APEQ au comité exécutif de l'APEQ,

ATTENDU QUE la nouvelle cotisation à l'APEQ a été approuvée par le comité exécutif de l'APEQ ainsi que par le conseil d'administration de l'APEQ ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la cotisation à l'APEQ pour l'année scolaire 2022-2023 soit reçue.

ADOPTÉ (98 % en faveur)

10. Amendements constitutionnels du SEP: Matt Wilson remercie les membres du comité des statuts. Les changements sont relativement simples. Il y a un changement substantiel aux postes de vice-présidence voulant que les candidates ou candidats enseignent au secteur d'enseignement visé par le poste en nomination. Des changements majeurs ont également été apportés aux procédures électorales. À l'avenir, toutes les élections se tiendront par voie électronique.

Kathleen Gardner, appuyée par Josie Arcobelli, propose

QUE les amendements constitutionnels proposés soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉ (100 % en faveur)

11. Comité exécutif su SEP 2022-2023: Matt Wilson remercie les membres du comité exécutif et remercie notamment Marie-Pier Michaud de l'avoir remplacé durant son congé parental. Il présente les membres du comité exécutif à l'assemblée.

12. Levée de la séance: Tracy Bieszez propose

QUE la séance soit levée (18 h 57).

ADOPTÉ

Soumis par
Jennifer Baltuonis, secrétaire